



## DELIBERATION 2019-31

LE SEIZE MAI DEUX MILLE DIX-NEUF A DIX-HUIT HEURES TRENTE, S'EST RÉUNI LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT JEAN DE VEDAS AU LIEU HABITUEL DE SES ASSEMBLÉES, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME ISABELLE GUIRAUD, MAIRE DE LA COMMUNE, À LA SUITE D'UNE CONVOCATION EN DATE DU ONZE MAI DEUX MILLE DIX-NEUF.

**PRESENTS :** Mme GUIRAUD I. – M. MERLIN D. – Mme VESSIOT A. - M. CLAMOUSE A. – Mme OMS ML. - Mme FASSIO I. - Mme MASANET C. – M. DE BOISGELIN P. – M. NENCIONI S. – M. PAINTRAND JF. - M. MARTIN-LAVAL B. - M. SCIALOM D. – Mme FAVRE-MERCURET R. – M. PETIT E. - M. MASSON M. – M. LOPEZ MF. - Mme BADOUIN E. - Mme RENARD S. - M. TRINDADE J. - Mme VACQUIE S. – Mme AURIAC A. – M RIO F. – M. VERNAY P.

**ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION :** Mme MAUREL P. procuration à M. MARTIN-LAVAL B. - Mme FABRY V. procuration à M. RIO F.

**ABSENTS EXCUSES :** M. DELON A. – Mme ESCRIG C. – Mme SALOMON ML.

**ABSENT :** M. CARABASSE P.

Madame Amélie AURIAC a été élue secrétaire de séance à l'unanimité, en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

### **OBJET : Rapport d'activité des services municipaux 2018**

Madame le Maire présente le 2<sup>ème</sup> rapport d'activité des services municipaux de Saint Jean de Védas.

Elle rappelle que c'est une vraie volonté de la part de la collectivité de réaliser et d'éditer un tel document.

Tout d'abord, ce rapport permet d'informer précisément et en toute transparence tous ceux qui le souhaitent. Les Védasiens, en premier lieu, disposeront d'éléments concrets sur leurs services municipaux, qui sont à leur disposition. Ils pourront aussi juger de la manière dont leurs impôts sont utilisés en matière de services publics.

En interne, ce rapport d'activité sera également fort utile : élus et services pourront avoir ainsi une vision panoramique de l'action publique déployée.

Par son exhaustivité, ce rapport valorise la diversité et la qualité des services publics védasiens.

A Saint Jean de Védas, la quasi-totalité de l'action publique est menée par des agents municipaux. C'est un héritage historique et un choix de continuer en ce sens. La commune maîtrise ainsi son action pour tous, à tout âge de la vie, pour la vie quotidienne de tous et l'épanouissement de chacun.

Elle souligne que, dans un contexte de difficultés économiques et sociales persistantes et malgré les tensions budgétaires subies par la commune, l'action de service public menée par les services municipaux demeure un point d'appui important et stable pour chaque Védasien.

Madame le Maire remercie très chaleureusement les agents municipaux pour leur travail et leur investissement, ainsi que les élus qui l'entourent.

Madame le Maire propose de prendre acte de la communication du deuxième rapport d'activité des services municipaux.

**Après examen et en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote :**

<b>Pour</b>	<b>UNANIMITE</b>
<b>Contre</b>	
<b>Abstention</b>	

**Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Madame le Maire :**

- **PREND ACTE** de la communication du rapport d'activité des services municipaux 2018.

**Isabelle GUIRAUD**  
**Maire de Saint-Jean de Védas**

